



# ETUDE D'IMPACT DE L'ACTION DE FERT EN CÔTE D'IVOIRE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRANSFERT (2015 – 2023)



*Synthèse d'étude  
Mars 2023*



Fert est une association de coopération internationale créée en 1981 par des responsables d'organisations professionnelles agricoles et diverses personnalités préoccupés par les problèmes agroalimentaires des pays en développement. Fert s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des économies agricoles des pays en développement ou émergents. En soutenant la création et la structuration d'organisations de producteurs, elle leur permet d'offrir des services durables à leurs membres, d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, et d'assurer la sécurité alimentaire de leur pays. Fert est soutenue par les organisations professionnelles céréalières françaises et est membre de l'Alliance internationale AgriCord.

[www.fert.fr/](http://www.fert.fr/)



Fruit d'un partenariat initié en 2018 entre la Fondation d'entreprise Louis Dreyfus, Louis Dreyfus Company et Fert, et en collaboration étroite avec les autorités locales, le Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR) des Savanes est le premier centre au nord de la Côte d'Ivoire qui forme les jeunes aux métiers de l'agriculture et de l'élevage.



L'Union Faîtière des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire (Ufacoci), structurée en 2009, est la seconde union cotonnière la plus importante dans le pays en termes de nombre d'OP membres et production de coton graine. Elle est aussi la seule œuvrant au développement des cultures associées au coton, en particulier le maïs.

Fert accompagne l'Ufacoci dans la Région du Poro dans le cadre d'un partenariat formel débuté en juillet 2020 dont l'objectif est de contribuer au renforcement de la viabilité des services d'appui à la production et à la commercialisation de maïs proposés aux agriculteurs par l'Ufacoci et ses OP membres.



Créée en 2015 avec 11 OP, l'Union Régionale des Maraîchers de Gbêké (Urmag) vise à accompagner ses membres avec des services de formation, conseil, approvisionnement en intrants et enfin collecte, transformation et vente des produits maraîchers de ses membres. L'Urmag comprend aujourd'hui 12 OP soit un total d'environ 150 membres actifs. Fert accompagne l'Urmag depuis 2019.



Dans la région d'Agnéby-Tiassa, Fert soutient depuis 2019 des groupements vivriers qui sont aujourd'hui au nombre de 12. L'accompagnement se fait sur une diversité de cultures (arachide, cacao, maïs, manioc, maraichage, riz) et sur le petit élevage.



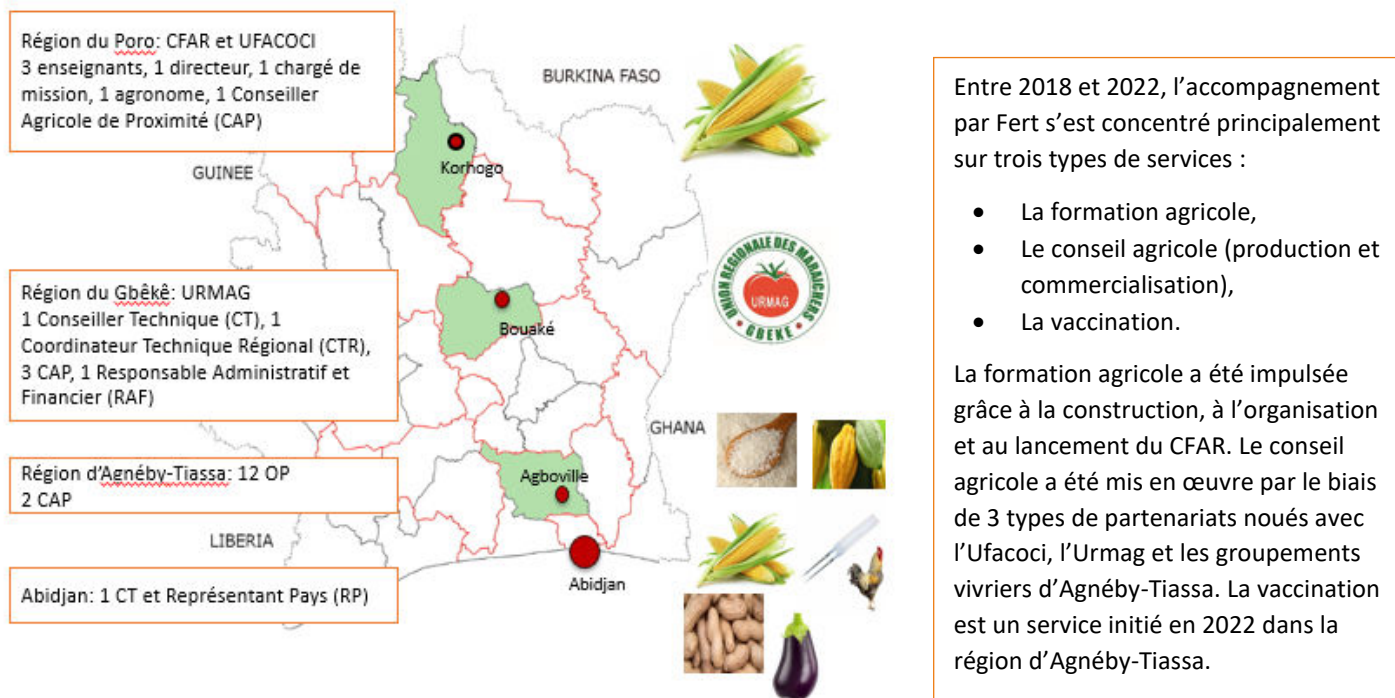
Le Pôle Tropiques et Méditerranée de l'Institut Agro Montpellier (ex-IRC), forme des ingénieurs agronomes et masters aux métiers du développement agricole et agroalimentaire durable au Sud. Depuis plusieurs années, Fert et le Pôle Tropiques et Méditerranée collaborent autour d'axes méthodologiques et pédagogiques.

[www.institut-agro-montpellier.fr](http://www.institut-agro-montpellier.fr)

*Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un stage individuel effectué par Marion GUILLERMARD en vue de l'obtention du Master international « Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation, et de l'environnement » (Master 3A). Le présent document est une synthèse du rapport produit à la fin du stage. Il complète le rapport global de l'étude d'impact du programme TransFert 2015-2022.*

## 1. Introduction

En Côte d'Ivoire, Fert a redémarré ses actions en 2018 avec la réouverture d'un bureau de représentation, puis la formation progressive d'une équipe locale qui comprenait, en septembre 2022, 16 membres répartis dans trois régions d'intervention : Poro, Gbêkê et Agnéby-Tiassa. Ces régions ont été ciblées afin de travailler dans diverses zones agro-climatiques, sur plusieurs filières et avec différents types d'acteurs et modalités d'intervention. De plus, Fert s'est centrée sur des productions agricoles sollicitées par les agriculteurs ou leurs OP/unions mais plus rarement appuyées par d'autres acteurs. Ce sont des productions rapidement génératrices de revenus et/ou d'amélioration de la situation alimentaire des ménages que l'agri-agence avait déjà appuyées dans d'autres pays.



La présente synthèse s'intéresse aux services de formation et conseil agricole. Les effets obtenus sur les jeunes issus du CFAR et sur les Exploitations Agricoles Familiales (EAF), leurs OP et l'union de ces dernières sont restitués ainsi qu'une analyse des facteurs qui ont facilité ou limité ces effets. Des enseignements sont ensuite présentés afin d'alimenter les choix que Fert doit faire lorsqu'elle débute une action dans un nouveau pays.

## 2. Mise en œuvre de l'étude

L'étude d'impact de l'action de Fert en Côte d'Ivoire a été réalisée entre avril et septembre 2022. L'approche méthodologique adoptée a été qualitative, systémique et compréhensive et fondée sur la théorie du changement. 248 agriculteurs (dont 61 femmes) membres de 25 OP ont été enquêtés, ainsi que 9 jeunes issus du CFAR, dont 3 filles.

Les données collectées ont été analysées par le biais de deux grilles d'analyse :

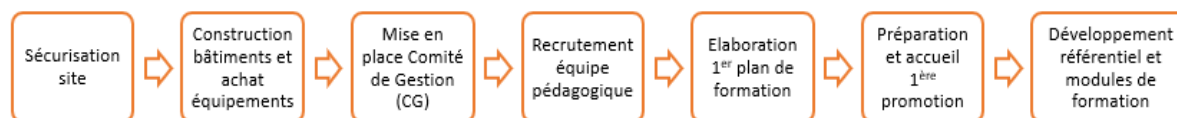
<b>Analyse des interactions Fert - OP/Union - EAF :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Interactions Fert - OP</li><li>➤ Interactions Fert - EAF</li><li>➤ Interactions OP - EAF</li><li>➤ Interactions Fert/OP/EAF - environnement</li></ul>	<b>Analyse des effets sur les EAF et leurs OP :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Effets techniques et socio-économiques sur les jeunes issus du CFAR et sur les EAF</li><li>➤ Effets sur l'organisation, le fonctionnement, la pertinence et la viabilité des OP</li></ul>
---	---

Figure 1 : grille d'analyse des données collectées

### 3. La formation agricole

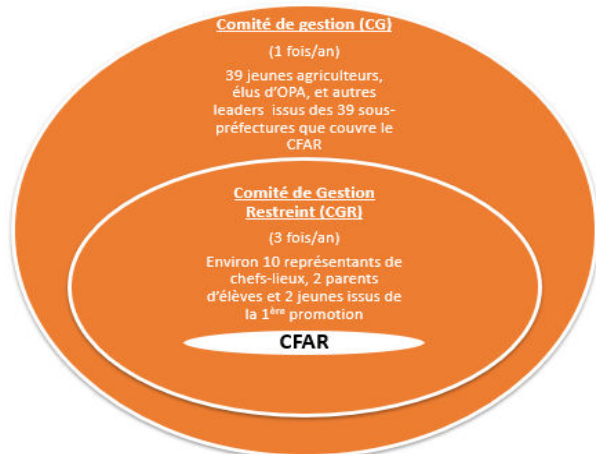
#### 3.1 Origine et fonctionnement du Centre de Formation Agricole et Rural (CFAR)

Constatant l'absence de dispositifs de formation et d'aide à l'insertion des jeunes en agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire, la fondation Louis Dreyfus et Fert se sont engagés en 2018 dans le projet de création et développement du CFAR des Savanes. L'objectif du CFAR est de « *former une nouvelle génération d'agriculteurs capables de faire progresser l'Agriculture Familiale par l'adoption de pratiques agroécologiques, la maîtrise de l'approche économique (esprit d'entreprise) et la capacité à s'engager (développement du leadership et de la responsabilité)* » (Fert, 2021). Le CFAR s'est développé progressivement :



Aujourd'hui, les efforts se poursuivent avec le développement de l'offre de services du CFAR (formation initiale et continue et appui à l'insertion professionnelle des jeunes) et la préparation de son institutionnalisation. Le CFAR est construit sur un site de 15 ha situé dans la localité de Niofoin, sur lequel vivent en permanence les apprenants, le directeur du centre et les 3 enseignants. Il dispose d'une exploitation pédagogique avec des activités agricoles diversifiées dont s'occupent apprenants et enseignants : ateliers de cultures maraichères, céréales, oléo-protéagineux et fourragères ainsi que 6 types d'élevages (porcs, poules pondeuses, poulets de chair, moutons, chèvres et abeilles). De plus, les élèves effectuent pendant leur cursus deux stages en exploitation agricole et visitent aussi d'autres exploitations dans le cadre d'un voyage d'étude. La formation, d'une durée de deux ans et aboutissant à un projet d'installation, est ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans, issus des régions du Poro et de la Bagoué, et ayant un niveau scolaire de 5<sup>ème</sup> minimum. Les familles contribuent à l'ensemble des coûts à hauteur de 75 000 F CFA (soit 114 €/an).

Par le biais de ses comités de gestion, le CFAR bénéficie d'un solide appui et ancrage dans son milieu :



Le CG a facilité la construction du centre et le développement des critères de sélection des jeunes, et validé les référentiels de compétences et formation. Il contribue au recrutement des apprenants et sert de pont entre le CFAR et les familles.

Le CGR est davantage impliqué dans le fonctionnement du centre.

De plus, cinq membres de l'équipe de Fert en Côte d'Ivoire accompagnent le CFAR sur les aspects suivants : essais végétaux sur l'exploitation, suivi des jeunes issus du centre, relations avec la profession agricole et les acteurs du territoire, suivi comptable et financier, et supervision/coordination globale de l'action.

La première promotion de 28 jeunes (dont 9 filles) a achevé son cursus en juin 2021. En avril 2022, 24 jeunes étaient installés ou en processus d'installation et quatre autres se consacraient à des activités non agricoles. Un dispositif d'accompagnement post formation pendant deux ans (accompagnement individuel, mise en relation, renforcement de capacités, animation du réseau des jeunes sortants) par un conseiller agricole Fert, a été mis en place. Il intègre aussi une aide « coup de pouce » de 300 000 FCFA (457 €) maximum adaptée à chaque projet afin d'en faciliter le démarrage. Elle est remise sous forme de biens - équipements agricoles, matériaux de construction de bâtiments d'élevage ou cheptel, etc. -, une fois que le jeune a apporté sa propre contribution, par exemple en ayant produit le maïs destiné à ses poulets de chair et construit son poulailler.

## 3.2 Impact du CFAR en termes de connaissances et pratiques et facteurs facilitants ou limitants

### a) Impact en termes de connaissances et pratiques

Les jeunes ont découvert que l'agriculture n'était pas seulement une occupation (comme ils l'avaient pratiquée avec leurs parents pendant leurs vacances) et une source d'alimentation mais était aussi une source de revenus dont on peut vivre et qui n'exige pas forcément beaucoup de moyens.



*« Personnellement, j'étais découragé de l'agriculture.... Je pensais que l'agriculture, il n'y a rien dedans, c'est fatigue seulement... Aujourd'hui, je sais que je vais pouvoir acheter une moto et construire grâce à l'agriculture »*

Témoignage d'un jeune sortant producteur de maïs et bientôt de poulets de chair

Ils ont aussi compris qu'il fallait savoir si une activité agricole était rentable avant de l'initier ou de la poursuivre, ce que ne faisaient pas leurs parents.

*« Il ne faut pas commencer grand et être patient, courageux, et savoir qu'il y aura aussi des pertes... Donc, il faut mettre tout ça dans les calculs avant de commencer »*

Témoignage d'un jeune sortant producteur de maïs, poulets de chair, et bientôt de miel



Les jeunes ont non seulement appris des nouvelles techniques de culture ou d'élevage mais ont aussi découvert des nouvelles productions (élevage de poulets de chair et poules pondeuses ; maraîchage ; cuniculture ; apiculture, etc.). Le voyage d'étude et les stages leur ont permis de renforcer leurs connaissances et de davantage les mettre en pratique. De plus, rencontrer des jeunes installés ayant suivi une formation similaire a été une source de motivation car ils ont réalisé qu'une installation réussie était possible après une telle formation.

Les jeunes connaissent et appliquent sans difficulté les techniques apprises et les ont immédiatement mises en pratique : sur les neuf jeunes enquêtés, sept ont cultivé du maïs dès leur sortie du centre en juillet 2021 et la plupart ont eu des rendements plus élevés que les rendements habituellement obtenus dans le milieu : de 1,5 à 2,2 t/ha au lieu d'une moyenne de 1 t/ha. Entre autres techniques apprises et appliquées, les jeunes ont compris l'intérêt de la fertilisation organique : ils achètent ou récoltent des bouses de bœufs (qu'ils mélangent parfois avec des déchets de moutons, lisier de porcs, ou copeaux de bois) ou fientes de poulets et les épandent sur leurs champs pour les fertiliser.

Grâce aux connaissances acquises en commercialisation, certains jeunes ont réalisé des études de marchés avant de commencer à produire : sans révéler qu'ils allaient s'installer, ils se sont entretenus avec des commerçants ou restaurateurs pour savoir quels étaient leurs fournisseurs, comment ils choisissaient leurs produits et dans quels volumes et à quels prix ils se fournissaient. D'autre part, ils ont su adapter les prix de leurs poulets de chair en fonction de la demande et de services supplémentaires sollicités (abattage, découpe et plumage).

Au-delà des connaissances acquises, les jeunes sont devenus des entrepreneurs innovants : ils ne veulent pas se limiter aux productions initiées mais planifient tous de débiter une ou plusieurs autres productions végétales ou animales. Certains testent même des productions maraichères non apprises au CFAR mais demandées sur le marché. Très motivés et dynamiques, les jeunes sont aussi capables de chercher et trouver des solutions par eux-mêmes lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ou bien de solliciter des conseils auprès d'autres personnes, et n'hésitent pas à recommencer si une première production a échoué.



Cette jeune fille a cumulé les difficultés : attaque de son maïs par les termites et les bœufs, destruction de sa 1<sup>ère</sup> pépinière par les criquets, perte d'une partie de sa récolte maraichère en raison de l'assèchement de la mare près de laquelle elle s'était installée, et vol d'une partie de ses salades et tomates.

Néanmoins, avec les quelques bénéfices générés, elle a racheté des semences puis sollicité les conseils de son professeur de productions végétales : en décrochant sa propre moustiquaire, elle a ainsi pu protéger des criquets sa seconde pépinière.

## b) Facteurs ayant facilité ou limité l'adoption de nouvelles pratiques et la recherche de solutions



- La longue expérience de formation agricole de Fert à Madagascar **ainsi que l'expérience et les compétences en la matière du représentant pays** ont alimenté le contenu et les modalités d'enseignement du CFAR.
- Grâce au lien de confiance établi avec leurs enseignants et à leur mise en relation avec fournisseurs et autres personnes ressources, les jeunes peuvent solliciter conseils et solutions.



- Les intrants nécessaires à la fertilisation organique ne sont pas toujours disponibles.
- Négligence, insuffisance de rigueur et peur d'être découragés sont les causes d'une documentation partielle des charges et produits.

## 3.3 Impact économique du CFAR et facteurs facilitants ou limitants

### a) Impact économique

Tous les jeunes enquêtés développent leurs EAF progressivement en commençant par la culture de maïs ou le maraichage (7 jeunes sur 9) avant de débiter un élevage de poulets de chair (6 jeunes sur 9). Le maïs produit est conservé pour l'alimentation des poulets ou du ménage, ou en partie vendu et les recettes servent à construire le poulailler et acheter les intrants pour le futur élevage de poulets, ou bien permettent de rembourser les parents ayant accordé un prêt pour débiter l'activité. Deux jeunes ont débiter un élevage de poulets de chair, moins coûteux en termes d'investissement et plus rapidement rentable, avec l'objectif d'élever ensuite des porcs pour l'un, et des poules pondeuses pour l'autre. La cuniculture, pratiquée par un jeune, s'est avérée être une production très rentable : les lapins se reproduisent rapidement, leur élevage ne génère aucune charge (abris construits avec des matériaux locaux et lapins alimentés avec des produits de cueillette ou résidus de cultures) et ils se vendent facilement, pour la consommation ou la reproduction, à un prix similaire à celui du poulet.

Les jeunes filles font face à davantage de contraintes : les travaux de préparation des champs (abattage des arbres et labour notamment) et de construction de poulaillers sont des travaux physiquement exigeants qu'elles ne peuvent facilement réaliser seules. Elles doivent donc attendre qu'un parent soit disponible pour les aider ou recruter et payer de la main d'œuvre supplémentaire.

Tous les jeunes enquêtés ayant obtenu des bénéfices économisent la majeure partie pour leurs EAF ou les réinvestissent dans le développement de ces dernières. Avec ce même objectif, plusieurs jeunes complètent leurs revenus en faisant de la prestation de services grâce aux connaissances qu'ils ont acquises au CFAR : greffage, vaccination de volailles, castration des porcelets et autres soins vétérinaires. D'autres ont des emplois ou activités génératrices de revenus ponctuels qui leur permettent d'avoir des revenus complémentaires également en grande partie destinés à leurs EAF.

Grâce à leurs EAF, certains jeunes ont généré des sources de revenus ponctuelles ou durables pour leurs frères ou sœurs : un jeune a rémunéré ses deux frères qui l'ont aidé à cultiver et récolter son maïs et vend une partie de ses poulets à sa sœur qui vend des poulets braisés, tandis qu'une jeune fille vend ses produits maraichers à sa sœur qui les revend sur le marché d'un autre village.

Enfin, le CFAR a un impact économique sur sa commune d'implantation : 4 emplois permanents ont été créés tandis que les travaux de construction et maintenance génèrent aussi des emplois ponctuels. De plus, en achetant localement certains produits alimentaires et matériaux locaux, le centre contribue à générer des ressources financières pour la population de Niofoin et à stimuler son économie locale, sa population bénéficiant par ailleurs des produits maraichers, œufs, porcelets et plants greffés de mangues et anacardes produits au centre.

## b) Facteurs ayant facilité ou limité l'impact économique



- Disposer de terres et de l'aide familiales.
- S'installer dans son village > aide gratuite.
- Utilisation de matériaux/intrants locaux + maîtrise de plusieurs productions + pratiques agroécologiques > coûts de production réduits.
- Commercialisation facilitée grâce à une demande supérieure à l'offre.
- Connaissances acquises > vente de prestations de services > investissements dans l'EAF.



- Localités sans terres cultivables disponibles.
- Multiples aléas, pas toujours prévisibles et maîtrisables, affectant la production agricole.
- Insuffisantes capacités d'investissement.
- Travaux agricoles difficiles physiquement > perte de temps ou d'argent pour les filles.

## 3.4 Impact social du CFAR et facteurs facilitants et limitants

### a) Impact social

Le CFAR offre une dernière chance d'intégration aux élèves exclus du système scolaire classique. De plus, le climat de confiance établi entre les jeunes et le personnel du CFAR a permis à certains jeunes de se confier à leurs enseignants et d'arrêter de se droguer ou de fumer ou de régler des problèmes de communication avec leurs parents les conduisant à davantage les respecter, le personnel enseignant jouant alors un rôle de médiateur.

Grâce aux multiples occasions de présentations orales et aux rencontres organisées par le centre, les jeunes acquièrent une plus grande confiance en eux et sont plus autonomes dans leurs prises de décisions relatives à leurs EAF, à l'exception de certaines jeunes filles dont les pères, par soucis de protection, interfèrent davantage dans leurs choix. Grâce à leurs techniques agricoles différentes, nouvelles productions, et rendements plus importants, les jeunes sont remarqués, questionnés, considérés et sollicités comme conseillers agricoles. Ils se sentent fiers, tout comme leurs parents qui reconnaissent que leurs jeunes sont transformés. Du fait des revenus qu'ils gagnent grâce à leurs EAF, ils sont aussi enviés par leurs camarades.



Cette jeune fille s'est installée sur un périmètre maraîcher collectif. Elle a intégré le groupement de 53 femmes que préside sa tante. Elle est devenue la secrétaire du groupement et gère sa motopompe. Le conseiller technique du bureau d'études qui appuie le groupement l'a désignée comme « conseillère endogène » du groupement et la consulte sur la mise en place de l'ensemble du périmètre. Alors qu'elle pratique le maraîchage depuis plus de 10 ans, sa tante la consulte aussi pour son activité maraîchère.

## b) Facteurs ayant facilité ou limité l'impact social



- Vie commune sur le site et multiples activités collectives > relations de confiance établie entre le personnel du CFAR et les apprenants et plus grande confiance en eux-mêmes des jeunes.
- Installation dans le village d'origine > parents et voisins connus donc plus rapidement influencés.
- Installation sur une parcelle collective gérée par un groupement > diffusion plus rapide des nouvelles pratiques agricoles.



- Pères protecteurs > Filles moins autonomes dans leurs décisions.
- Jeune avec personnalité timide et introvertie > moins de conseil et influence sur l'entourage.

## 4. Le conseil agricole

### 4.1 Impact du partenariat Fert-Ufacoci

#### a) Objectifs et modalités du partenariat

Constituée de 149 coopératives (appelées ci-dessous OP), soit 45 000 agriculteurs répartis dans 14 délégations régionales, l'Union faîtière des coopératives agricoles de Côte d'Ivoire est présente dans 8 régions du bassin cotonnier ivoirien, dont celles du Poro et de la Bagoué couverte aussi par le CFAR. L'Ufacoci intervient aujourd'hui principalement dans les domaines de la formation et de l'encadrement de ses membres, de leur approvisionnement en intrants agricoles, du stockage, de la négociation commerciale, de la négociation de produits financiers et d'assurances agricoles et de la transformation. Elle dispose d'une équipe technique salariée dont des agents de terrain appelés Délégués Techniques Régionaux (DTR).

Le partenariat Fert-Ufacoci vise à contribuer au renforcement de la viabilité des services d'appui à la production et à la commercialisation de maïs offerts aux agriculteurs par l'Ufacoci et ses OP membres. Il s'agit d'améliorer la qualité, le déploiement et la pérennisation des services de conseil agricole et des services économiques, en renforçant les capacités de gestion et gouvernance des leaders de l'Ufacoci et de ses OP membres. Fert n'a pas de personnel salarié travaillant directement avec les agriculteurs membres de l'Ufacoci mais a appuyé son personnel technique et ses élus selon leurs besoins, jusqu'alors par le biais de son chargé de mission et conseiller technique expatrié.

Elle transfère aussi progressivement à l'union un fonds de 114 300€ sur 3,5 ans (juillet 2020 - décembre 2023) destiné à financer : 4 DTR et leurs équipements et fonctionnement ; l'identification et la formation de 40 Paysans Relais (PR),



issus de 7 OP, et leur approvisionnement en semences/intrants ; l'aménagement d'espaces de stockage ; et l'acquisition d'équipements agricoles.

Le partenariat est mis en œuvre dans quatre délégations de la région du Poro proches du CFAR où se trouvent davantage de producteurs de maïs. Au moment de l'étude, seuls deux DTR étaient opérationnels, les deux autres ayant laissé leurs postes pour bénéficier de meilleures conditions financières au sein de sociétés cotonnières. Dans le cadre du partenariat, Fert a proposé à l'Ufacoci de mettre en place un dispositif de paysans relais pour animer des parcelles d'essais sous la supervision d'un DTR. L'Ufacoci a souhaité que les PR testent sur leurs parcelles la production de maïs hybride. Lors de l'étude, 16 PR étaient opérationnels, dont 14 ont été enquêtés, et l'aménagement d'espaces de stockage tout comme l'acquisition d'équipements agricoles n'avaient pas encore débuté.

## **b) Impact du partenariat sur les paysans relais et autres agriculteurs**

L'impact obtenu par le partenariat Fert-Ufacoci est mitigé.

La majorité des paysans relais rencontrés, tous des hommes, sont dynamiques et investis. Sélectionnés par le DTR, les cadres de l'Ufacoci ou parfois leurs OP, les paysans relais ont été formés uniquement sur l'itinéraire technique du maïs hybride qu'ils semblent maîtriser au vu des rendements obtenus. Cependant, ces rendements sont inférieurs à ceux habituellement obtenus avec des semences de maïs hybride. De plus, les données technico-économiques ne sont quasiment jamais documentées, ni par le PR, ni par le DTR. Six des 14 PR enquêtés ne savaient pas qu'ils devaient activement diffuser leurs connaissances aux autres agriculteurs et l'ont donc très peu fait. Les deux DTR rencontrés ont rendu visite aux PR une à cinq fois (selon la localité) pendant toute la campagne de production, sans organiser de séances d'animation sur les parcelles d'essais des PR. Un nombre très limité d'agriculteurs autres que les PR ont donc appris l'itinéraire technique du maïs hybride ou bénéficié d'autres conseils agricoles.



Selon les PR et bien que n'ayant pas calculé leurs marges brutes, les bénéfices économiques de la production de maïs hybride sont multiples : les rendements étant plus importants, les revenus à l'hectare sont aussi plus élevés et sa culture exige moins d'espace cultivable. De plus, les racines du maïs hybride sont plus nombreuses et bien fixées dans le sol, de sorte qu'il y a moins d'épis tombés et consommés par les termites, tandis qu'un sac de 50 kg peut contenir moins d'épis pour le même prix car ces derniers sont plus lourds. Esthétiquement plus attrayants, les épis se vendent aussi plus facilement. Grâce aux revenus liés à cette production, les PR ont plus facilement alimenté leurs ménages et scolarisé leurs enfants et certains ont investi dans la construction de leurs maisons ou l'achat d'une moto ou d'un tricycle. En conséquence, plusieurs PR ont remplacé la culture du coton par celle du maïs (local et hybride) ou envisagent de le faire. D'autre part, leurs productions de maïs hybride ayant suscité curiosité et vif intérêt, la plupart des PR sont donc davantage connus, souvent au-delà de leurs localités, et s'en sentent honorés et fiers.



S'il n'y a pas eu de mesures spécifiques dans le cadre du partenariat Fert-Ufacoci pour intégrer les femmes dans les activités mises en œuvre, les épouses des PR ont cependant bénéficié des impacts économiques sur leur ménage liés à la vente de maïs hybride.



## **c) Impact du partenariat sur l'équipe technique et les élus de l'Ufacoci**

Le partenariat Fert-Ufacoci a eu quelques effets positifs sur l'équipe technique de l'Ufacoci : meilleures conditions de travail des DTR et plus grande présence sur le terrain ; compétences des cadres en gestion de projets développées et découverte (théorique) du dispositif des champs-écoles et PR ; plus grande crédibilité de l'Ufacoci vis-à-vis d'autres partenaires. Quelques OP membres voient les DTR plus souvent qu'autrefois, mais davantage au sujet du maïs que du coton. Cependant, le partenariat Fert-Ufacoci a très peu bénéficié à la qualité et au déploiement du conseil agricole de l'Ufacoci et de ses membres, tandis que les services intrants et commercialisation sont restés très défaillants. De plus, les capacités de gestion et de gouvernance des élus de l'union et de ses OP membres n'ont pas encore été renforcées.

#### d) Facteurs ayant facilité ou limité l'impact du partenariat Fert-Ufacoci

Facteurs ayant facilité l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par les PR et autres membres des OP	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intrants remis aux PR subventionnés.</li> <li>• Présence permanente des PR dans le milieu &gt; ont pu plus facilement informer les agriculteurs de leurs localités.</li> </ul>
Facteurs ayant limité l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par les PR et autres membres des OP	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fert et l'Ufacoci n'ont pas, à ce stade naissant du partenariat, la même compréhension du conseil agricole : le conseil agricole selon l'Ufacoci reflète une approche dirigiste du technicien et est centré sur la production de maïs hybride, tandis que celui que souhaite impulser Fert est fondé sur l'écoute et la recherche de solutions avec l'agriculteur en prenant en compte l'ensemble de son EAF.</li> <li>• Les 2 DTR encore en poste ne sont pas agriculteurs et n'ont jamais été formés dans ce domaine. Ils n'ont pas compris leurs rôles de mobilisation et animation des débats sur les parcelles d'essais, avec un appui régulier et de proximité des PR.</li> <li>• La formation des PR et leurs rôles n'ont pas été bien définis et compris par l'équipe technique de l'Ufacoci, les PR et leurs OP &gt; (a) la formation des PR, courte et théorique, s'est centrée sur l'itinéraire technique du maïs hybride seulement, et sans aborder la documentation des données technico-économiques ; (b) le processus de sélection et formation des PR a très peu impliqué les 7 OP membres de l'union ; (c) l'essai de culture de maïs hybride a été réalisé sur la parcelle du PR et non sur le champ collectif de l'OP.</li> <li>• Modalités d'accès aux intrants et conditions de rachat de la production : absence d'informations et/ou informations contradictoires et modalités imposées aux membres des OP (dont les PR) plutôt que négociées.</li> </ul>

Facteurs ayant facilité ou limité l'augmentation des revenus des PR	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intrants remis aux PR en partie subventionnés.</li> <li>• Rendements plus importants &gt; moins de terre nécessaire &gt; réduction des charges de production.</li> <li>• Maïs attractif et lourd &gt; vente plus facile et prix plus rémunérateurs.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire technique du maïs hybride plus compliqué et exigeant et maïs très apprécié des perdrix et rongeurs &gt; plus grand risque de pertes de production.</li> <li>• Les semences de maïs hybride doivent être rachetées chaque année et sont importées + la culture du maïs hybride exige plus d'intrants de synthèse que la culture du maïs local &gt; l'agriculteur est moins autonome et a davantage de charges.</li> <li>• Intrants livrés par l'Ufacoci avec retard, en quantité insuffisante, avec des semences qui ont parfois été de mauvaise qualité.</li> </ul>

Facteurs ayant facilité ou limité un meilleur fonctionnement de l'UFACOCI et de ses OP membres	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La relation de confiance progressivement établie entre Fert et l'équipe technique de l'Ufacoci a conduit cette dernière à s'ouvrir sur ses difficultés de collaboration avec les élus de l'union.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible représentativité et dysfonctionnement du Conseil d'Administration (CA) de l'Ufacoci qui est dominé par quelques leaders poursuivant leurs propres intérêts.</li> <li>• Les délégués du CA dans les régions ne jouent pas leurs rôles vis-à-vis des OP membres.</li> <li>• Très peu de collaboration entre le CA et l'équipe technique de l'Ufacoci.</li> <li>• Fert très peu sollicitée par le personnel et les élus de l'Ufacoci &gt; a donc très peu accompagné son personnel, ses élus et les PR.</li> </ul>

## 4.2 Impact du partenariat Fert-Urmag

### a) Objectifs et modalités du partenariat

Créée en 2015 avec 11 OP qui produisaient surtout de la tomate, l'Union régionale des maraîchers du Gbêkê vise à accompagner ses membres avec des services de formation, encadrement, approvisionnement en intrants et enfin collecte, transformation et vente des produits maraîchers de ses membres ; ses fonctions d'approvisionnement en intrants et commercialisation n'étant à ce jour pas encore effectives. 12 OP sont aujourd'hui fonctionnelles, avec environ 140 membres actifs répartis dans quatre départements de la région du Gbêkê. L'union étant encore jeune, de petite taille et ouverte au dialogue, un soutien par le personnel de Fert pouvait permettre de renforcer l'union et ses OP membres, tout en améliorant les conditions de production et les revenus de ses membres. Accompagnée à partir d'août 2019 par deux conseillers agricoles de proximité (CAP) qui couvraient les quatre départements, trois CAP travaillent aujourd'hui avec 4 OP d'un même département et sont appuyés par le coordinateur technique régional (CTR) et le conseiller technique (CT) basés à Bouaké.

A partir de 2020, un processus de sélection des paysans relais par leurs OP a été mis en œuvre accompagné par Fert, et 28 PR ont été formés en trois sessions successives de trois jours organisées sur six mois, respectivement sur la production, la gestion de l'EAF et l'organisation collective. A partir de 2021, le conseil agricole s'appuyant sur les PR formés et des champs-écoles au niveau de chaque OP ainsi qu'un groupe WhatsApp créé sur les techniques culturales s'est mis en place. Le travail s'est d'abord centré sur le développement de nouvelles pratiques agricoles (paillage, fertilisation organique, protection intégrée, irrigation plus rationnelle), puis sur l'introduction de nouvelles cultures maraichères. De nombreuses visites d'échanges impliquant d'autres agriculteurs membres de l'Urmag mais aussi parfois des personnes ressources externes ont été organisées ainsi que des rencontres entre PR.

En matière de commercialisation, un comité avec un représentant choisi par chaque OP a été mis en place et un groupe WhatsApp commercialisation créé, un calendrier des prix a été produit et une visite de plusieurs grossistes à Abidjan a été organisée pour les membres du comité et autres leaders des OP. A partir de janvier 2022, l'équipe a intensifié les efforts au niveau départemental avec des visites d'échanges et ateliers réunissant davantage de membres d'OP partageant le même contexte agroécologique.

En 2021 et 2022, Fert a aussi appuyé l'Urmag au niveau régional en organisant plusieurs rencontres de ses OP membres et en participant régulièrement aux réunions de son CA. Si les relations entre Fert et les OP membres de l'Urmag se développent rapidement sur le terrain, ce n'est pas le cas de la relation entre Fert et le CA de l'Urmag dont les objectifs de travail et de structuration ne sont pas clairs, raison pour laquelle Fert n'avait pas encore signé de convention de partenariat avec l'union en septembre 2022.

### b) Impact du partenariat

L'impact du partenariat Fert-Urmag est très positif. La plupart des paysans relais sélectionnés et formés ont bien compris leurs fonctions et sont très dynamiques et investis. De nouvelles techniques de production et pratiques agroécologiques ont été adoptées par les PR surtout, mais aussi par d'autres membres des OP et au-delà. Dans une moindre mesure, des nouvelles pratiques de gestion d'EAF sont aussi mises en œuvre (plan de campagne, calendrier cultural, etc.). Néanmoins, la documentation et l'analyse des données technico-économiques, maintenant réalisées par la plupart des PR, sont encore très peu maîtrisées et effectuées par les membres des OP.

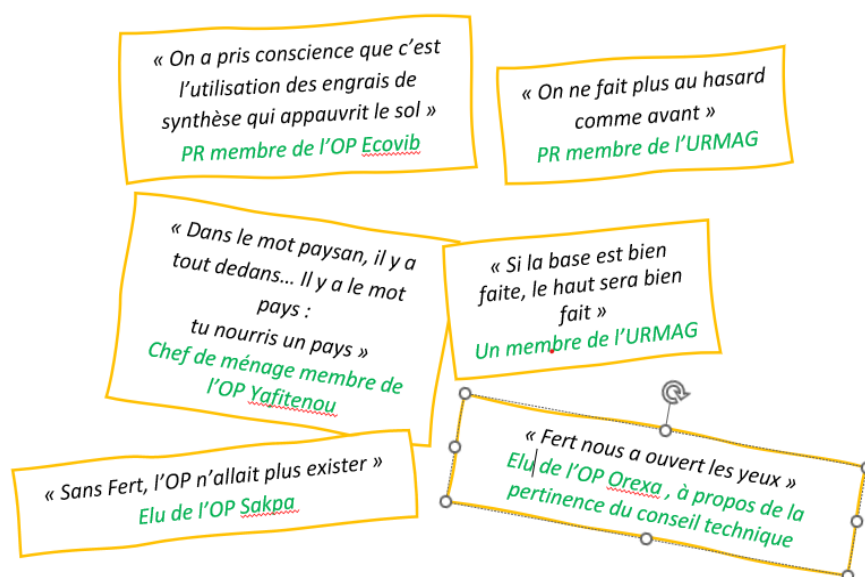
Grâce aux nouvelles pratiques agricoles adoptées, les PR et autres membres des OP ont observé plusieurs impacts sur leurs exploitations et ménages d'ordre agronomique, économique et social. Ainsi, ceux ayant respecté l'itinéraire technique et utilisé des fientes de poulets et du paillage ont vu leurs rendements au moins doubler. Dans la plupart des cas, les rendements plus élevés ont généré davantage de revenus, l'augmentation pouvant aller de 15-20% à des revenus doublés ou triplés selon la spéculation et son prix de vente. En conséquence, beaucoup de PR et membres d'OP peuvent maintenant plus facilement faire face aux dépenses du ménage, certains ayant remboursé leurs dettes, économisé, ou investi dans l'agriculture, l'achat d'une parcelle ou la construction d'une maison. Les PR sont connus et reconnus comme conseillers agricoles endogènes dans leurs villages et au-delà et sont donc de plus en plus sollicités.

Ils se sentent davantage considérés, écoutés et utiles, tandis que certains membres d'OP, enseignant maintenant à d'autres les techniques apprises, sont devenus fiers d'être paysans.

Le partenariat a aussi eu plusieurs effets positifs sur les OP membres de l'URMAG en termes de fonctionnement et services proposés :

- Certaines OP se sont réorganisées, suite aux visites d'échanges avec d'autres OP ;
- Les membres des bureaux connaissent mieux leurs rôles et s'investissent davantage, les réunions de bureau et des membres étant plus régulières, puisqu'organisées à l'occasion du jour de travail hebdomadaire sur le champ-école ;
- Les rencontres plus fréquentes des membres génèrent plus de cohésion entre eux et une plus grande motivation et mobilisation de ces derniers, en particulier si les nouvelles spéculations pratiquées sur le champ-école réussissent ;
- Grâce à leurs PR et aux revenus générés par le champ-école, les OP proposent à leurs membres de nouveaux services : conseil agricole, dons de semences, et aides pour financer leurs productions agricoles individuelles.

Enfin, l'accompagnement par Fert a inspiré confiance à de nouveaux partenaires externes dont ont bénéficié certaines OP. Ces effets positifs ont contribué à dynamiser l'Urmag : 3 PR ont intégré le CA de l'Urmag. Ils sont plus légitimes car davantage formés et comprennent mieux les contraintes auxquelles font face les agriculteurs qu'ils accompagnent. Les OP membres ont aujourd'hui un plus grand sentiment d'appartenance vis-à-vis de l'union et, plus dynamiques, contribuent à lui donner davantage de vie aussi parce qu'elles se connaissent mieux entre elles et interagissent davantage. Néanmoins, le partenariat a eu encore peu d'impact en matière de commercialisation, l'Urmag comme ses OP membres ne parvenant pas à offrir ce service à leurs membres en particulier pour les productions issues de leurs champs individuels.



Les femmes sont très peu représentées parmi les membres leaders des OP et elles ont tendance à ne pas assister aux réunions lorsque beaucoup d'hommes y participent ou à ne pas parler. Pourtant, sans la présence d'hommes, elles s'expriment librement et font preuve de dynamisme et capacité à prendre des initiatives. Lorsque l'OP comprend plusieurs femmes, l'une d'entre elles est en général présidente des femmes et anime le sous-groupe de femmes au sein de l'OP.



« Les femmes vont au marché chaque dimanche car elles ont de quoi acheter... Avant, les femmes n'allaient pas au marché si Monsieur ne leur donnait pas d'argent... Elles allaient au champ même le dimanche »



Témoignage du paysan relais de l'OP Sakpa





Le partenariat Fert-Urmag a permis à quelques femmes d'OP mixtes et épouses de membres d'OP d'adopter de nouvelles techniques agricoles et certaines ont, grâce à cela, augmenté leurs rendements, et revenus personnels issus de leurs parcelles : elles utilisent ces revenus pour l'alimentation du ménage, la scolarité des enfants, les soins médicaux, et les dépenses personnelles. Quelques-unes ont investi dans l'achat de leurs propres motopompes et en assument les charges de fonctionnement et maintenance ou économisent pour reprendre leurs études. Du fait de ces impacts positifs, et parfois aussi encouragées par leurs maris ou le PR, certaines femmes intègrent les OP membres de l'Urmag. Cependant, cet impact positif est limité car il est davantage dû à la volonté de quelques PR et membres d'OP d'intégrer les femmes dans les activités qu'à une démarche proactive de Fert dans ce sens.

### c) Facteurs ayant facilité ou limité l'impact du partenariat Fert-Urmag

Facteurs ayant facilité ou limité l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par les membres de l'Urmag	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PR sélectionnés par leurs OP dont ils sont membres &gt; confiance dans le PR et diffusion plus facile des connaissances et conseils.</li> <li>• PR intensément formés et accompagnés par les CAP qui leur rendent visite une fois par semaine.</li> <li>• Le champ-école permet pratique, apprentissage collectif et entraide &gt; source de motivation pour les membres. De plus, il visibilise les nouvelles techniques et cultures.</li> <li>• Spéculations testées sur le champ-école choisies par l'OP et intrants au début cofinancés par Fert.</li> <li>• Technique agricole pas trop complexe et n'exigeant pas beaucoup de ressources supplémentaires (temps compris).</li> <li>• Nombreuses rencontres et visites d'échanges entre PR, OP membres de l'Union, et/ou autres organisations ou personnes ressources.</li> <li>• L'augmentation du coût des produits phytosanitaires, la disponibilité dans le milieu des matières premières nécessaires à la production de biopesticides, et la raréfaction des terres qui fait que l'agriculteur doit rester sur la même parcelle, ont facilité l'adoption des pratiques agroécologiques.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les PR ne sont pas toujours dotés de supports pédagogiques.</li> <li>• Le groupe WhatsApp « techniques culturales » n'est pas amplement utilisé car pas toujours connu et utilisé, tous les PR n'ayant pas le téléphone approprié.</li> <li>• Charge de travail plus importante (par exemple quand les désherbants ne sont plus utilisés) alors que les jeunes ne s'impliquent plus dans l'EAF de leurs parents tandis que la main d'œuvre est rare et chère, et les EAF peu mécanisées.</li> <li>• Quantités limitées de fientes ou bouses de vaches disponibles.</li> <li>• Difficulté à trouver certaines semences.</li> <li>• Documentation des données technico-économiques peu pratiquée par négligence, manque de temps, peur d'être découragés, et/ou scolarisation insuffisante ou inexistante.</li> <li>• Très peu de prise en compte des besoins et contraintes spécifiques des femmes.</li> </ul>

<b>Facteurs ayant facilité ou limité l'augmentation des revenus des membres de l'Urmag</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des rendements grâce aux techniques agricoles adoptées.</li> <li>• Réduction des risques de pertes grâce à la diversification des cultures maraichères.</li> <li>• Réduction des dépenses grâce à une utilisation raisonnée des intrants, aux pratiques agroécologiques, et à la réduction des superficies cultivées.</li> <li>• Récolte sur une plus longue période grâce aux pratiques agroécologiques.</li> <li>• Prix rémunérateurs des produits maraichers, en particulier en contre-saison.</li> <li>• Ceux documentant leurs charges estiment mieux leurs prix de vente.</li> <li>• Calendrier des prix et échanges d'information entre OP sur les acheteurs et prix.</li> <li>• Appui des CAP pour mettre les OP en relation avec des acheteurs.</li> <li>• L'augmentation des revenus réduit la dépendance vis-à-vis des commerçants pour financer la production &gt; l'agriculteur peut vendre sa production à un prix plus élevé au moment et à un commerçant de son choix.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prédateurs et maladies ne sont pas encore suffisamment connus et maîtrisés &gt; perte de production.</li> <li>• Absence d'accès à un point d'eau en saison sèche &gt; impossibilité de pratiquer le maraichage en contre-saison, pourtant plus rémunérateur.</li> <li>• Difficultés de commercialisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Isolement de certains villages &gt; très peu de commerçants.</li> <li>○ Difficultés des producteurs à identifier et/ou négocier des marchés rémunérateurs.</li> <li>○ Rotation fréquente des membres du comité de commercialisation qui ne s'est réuni qu'une seule fois en 12 mois et dont certains membres n'ont pas les compétences ou l'expérience requises (membres sélectionnés par les OP sans critères de sélection co-définis avec Fert).</li> <li>○ Le groupe WhatsApp « Commercialisation » ne fonctionne pas car : rotation fréquente et réunions insuffisantes des membres du comité ; objectifs du groupe pas compris par tous ; membres du comité n'ont pas le téléphone requis ; certains membres peu disposés à partager leurs données sur les acheteurs et les prix.</li> <li>○ Commercialisation collective des productions issues des champs individuels encore très peu pratiquée : production et confiance insuffisante, dépendance vis-à-vis des commerçants, OP n'ayant pas encore organisé ce service.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Facteurs ayant facilité ou limité un meilleur fonctionnement de l'URMAG et de ses OP membres</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Champ-école plus rapidement fonctionnel si les membres des OP ont déjà l'habitude de travailler ensemble sur un champ communautaire.</li> <li>• OP dirigée par des leaders éclairés et investis.</li> <li>• Relations de confiance entre les membres de l'OP.</li> <li>• Climat de cohésion sociale et entraide, favorisé par un chef de village rigoureux et respecté, dans la localité où se trouve l'OP.</li> <li>• Organisation par Fert de nombreuses visites d'échanges et rencontres entre OP &gt; stimulent les échanges d'informations (prix), biens (semences) et expériences entre OP.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OP peu habituées à se prendre en charge en raison de programmes gouvernementaux laissant peu de place à leurs initiatives et contributions financières.</li> <li>• Très peu de renforcement et accompagnement organisationnel des OP par les CAP et les PR.</li> <li>• Objectifs de travail et structuration de l'Urmag pas clairement définis.</li> </ul>

## 4.3 Impact du partenariat avec les groupements de base d'Agnéby-Tiassa

### a) Objectifs et modalités du partenariat


Depuis 2019, Fert accompagne des groupements vivriers dans la région d'Agnéby-Tiassa qui sont aujourd'hui au nombre de 12. L'accompagnement, par le biais de deux CAP suivis par le CT et CTR basés à Bouaké, se fait sur une diversité de cultures : arachide, cacao, maïs, manioc, maraichage, et riz.

### b) Impact du partenariat et facteurs ayant facilité ou limité cet impact

Plusieurs membres des OP accompagnées ont amélioré leurs itinéraires techniques et découvert de nouvelles productions, utilisent moins d'herbicides et intrants de synthèse et savent produire du compost et des biopesticides. Quelques-uns documentent maintenant leurs charges et leurs produits. Grâce aux techniques améliorées adoptées, la grande majorité des OP accompagnées ont augmenté leurs rendements de façon significative sur les champs collectifs. Cependant, cet effet positif n'a pas toujours été une source de revenus supplémentaires pour une diversité de raisons : production en partie perdue en raison du manque de pluie, vols, attaque par les oiseaux (riz) ou souris (maïs), autres maladies et ravageurs qui ont surtout affecté le maraichage.

Les récoltes issues des champs-écoles ont cependant permis de générer des revenus supplémentaires à quelques OP qui ont pu accorder des prêts individuels à leurs membres ou investir dans un équipement agricole (pulvérisateur), tandis que les semences améliorées de riz et maïs ont été réutilisées dans le champ-école et les champs individuels. D'autre part, les 12 OP ont aujourd'hui tissé des relations entre elles et envisagent de se structurer en fédération.

Néanmoins, en termes d'adoption de nouvelles pratiques agricoles, de fonctionnement des OP, et de liens entre elles, l'impact sur les OP et leurs membres est moins significatif que dans le cas de l'Urmag. Les facteurs limitants sont dans l'ensemble les mêmes que ceux auxquels font face les membres de l'Urmag mais d'autres causes ont aussi été identifiées :

<i>Facteurs ayant limité l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par les membres des OP</i>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun dispositif de paysan relais n'a été mis en place.</li><li>• Les CAP ont appuyé les OP sur une diversité de cultures, en fonction de la demande de chaque OP : leurs efforts sont donc plus dispersés et l'impact de ces efforts plus dilué, tandis qu'il y a moins d'opportunités d'échanges entre les OP.</li><li>• Les CAP étant plus éloignés de leurs conseillers techniques basés à Bouaké, ils ont été moins suivis et appuyés par ces derniers.</li><li>• Quand l'accompagnement a débuté, les OP ne se connaissaient pas et n'avaient donc pas du tout de lien entre elles.</li></ul>

## 5. Enseignements

### Quels enseignements clefs peuvent alimenter les choix à faire lorsque Fert débute une action dans un nouveau pays ?

#### Faut-il travailler avec une union déjà formée ou bien avec des OP sans lien entre elles ?

A ce jour, et après 2 à 3 ans d'accompagnement, les partenariats avec l'Ufacoci et l'Urmag n'ont pas permis d'obtenir plus d'impact, parce qu'il s'agissait d'unions, que le partenariat avec les OP d'Agnéby-Tiassa.

L'impact de l'accompagnement de Fert sur les agriculteurs et leurs OP a été davantage induit par les modalités d'accompagnement et le leadership des leaders des OP appuyées que par la structuration de ces dernières en union.

#### Faut-il choisir de préférence une entrée filière ?

Une entrée filière est moins complexe et permet plus d'échanges d'expériences, biens et services entre OP, et solutions collectives. Mais elle ne reflète pas la réalité de l'EAF qui s'investit dans plusieurs productions.

Une alternative est de cibler, avec l'OP et ses membres, les productions, et maillon(s) de leurs chaînes de valeur, pour lesquels un accompagnement par Fert peut avoir une valeur ajoutée.

#### Faut-il débiter l'action dans une seule ou plusieurs régions du pays ?

Cela semble dépendre du contexte du pays. En Côte d'Ivoire, il était stratégique de débiter l'action dans plusieurs régions. Cependant, dans la région d'Agnéby-Tiassa, l'impact de Fert a été moins significatif car l'accompagnement moins intensif, tandis que le travail simultané dans plusieurs régions pourrait être mieux exploité pour davantage tirer parti des complémentarités, synergies, économies d'échelles et opportunités d'essaimage.

#### Quelles conditions pour que le conseil agricole ait un impact significatif sur les EAF et leurs OP ?

L'étude a montré que l'impact est plus significatif avec un dispositif qui :

- ✓ Prend en compte la place et les besoins et contraintes particuliers des femmes.
- ✓ S'appuie sur des CAP stables, ayant compris leurs rôles et la démarche de Fert, soutenant les OP d'une même zone géographique, et bénéficiant de suivi, outils, et formations.
- ✓ Intègre des PR issus des OP partenaires qui les sélectionnent selon des critères co-définis avec Fert.
- ✓ S'appuie sur des PR stables et intensément accompagnés par leurs CAP.
- ✓ Est animé par des PR et CAP formés en techniques de production, conseil de gestion, commercialisation, et renforcement organisationnel d'OP.
- ✓ Repose sur des champs-écoles collectifs par OP dont les choix de cultures, au début cofinancés par Fert, sont faits par leurs membres conseillés par le PR et le CAP.
- ✓ Intègre de nombreuses visites d'échanges et ateliers rassemblant les OP d'une même zone.
- ✓ Est progressif avec au début un appui technique à la production et du conseil de gestion, puis un appui en organisation collective, une fois qu'une relation de confiance a été établie entre l'OP et son CAP.



## 6. Conclusion

En ce qui concerne la **formation agricole**, les résultats de l'étude ont montré que la majorité des jeunes enquêtés issus du CFAR ont été capables de surmonter les difficultés rencontrées et de débiter avec succès une ou plusieurs productions agricoles. Ils sont des entrepreneurs dynamiques, innovants, mais aussi prudents quant au développement de leurs exploitations agricoles. Plusieurs d'entre eux sont déjà devenus, dans leurs milieux respectifs, des conseillers endogènes. L'impact du CFAR est donc très positif, grâce à certains facteurs clefs de réussite notamment son solide ancrage dans le milieu (existence de comités de gestion et logement du personnel et des apprenants sur le site du CFAR) et dans la pratique agricole (stages et voyage d'étude) ainsi que l'accompagnement post-formation des jeunes par Fert, comme par leurs parents.

L'étude a aussi montré que l'impact du partenariat avec l'Urmag, et dans une moindre mesure avec les groupements d'Agnéby-Tiassa est beaucoup plus positif, à ce stade du partenariat, que celui noué avec l'Ufacoci.

Selon cette expérience, les conditions de réussite du **conseil agricole** sont :

- L'accompagnement d'unions et d'OP dont les élus sont représentatifs, dynamiques et ouverts au dialogue ;
- Une même compréhension par l'union/ses OP et Fert des objectifs du partenariat, du dispositif de conseil à mettre en œuvre et des rôles respectifs de l'union/ses OP et de Fert ;
- L'organisation et l'animation du dispositif de conseil détaillé ci-dessus par un personnel Fert stable, formé et accompagné.

De plus, s'il s'agit d'une OP ou union avec du personnel technique, un climat de confiance mutuelle et un dialogue entre ce dernier et les leaders de l'OP/l'union est une autre importante condition de réussite.

D'autres facteurs ont aussi contribué à augmenter l'impact de l'action de Fert en Côte d'Ivoire :

- Sa capacité à faire des choix très réfléchis et stratégiques en termes de ciblage géographique et choix de cultures à appuyer (cas du maraichage) ;
- Sa capacité à mobiliser dans le pays des organisations, projets et personnes ressources apportant une réelle valeur ajoutée (IECD avec une expérience instructive en matière de commercialisation de produits maraîchers bio ; projet Marigo du CIRAD qui a répertorié les lieux où l'on peut trouver de la matière organique ; grossiste PROSUMA envisageant d'ouvrir une antenne à Bouaké) ;
- Une démarche progressive nourrie par l'écoute et la patience qui alimente et guide la réflexion et l'action sans rien imposer ;
- L'introduction d'innovations simples peu coûteuses et ancrées dans le milieu (cultures du mucuna et du stylosanthes) ;
- Son travail d'équipe au sein de laquelle existent beaucoup d'échanges et apports mutuels.

Pour les trois régions, le conseil agricole aurait cependant plus d'impact si les femmes étaient davantage intégrées dans les actions et les efforts intensifiés en matière de formation et accompagnement des OP dans le conseil de gestion et l'organisation de services économiques pour leurs membres. D'autre part, appuyer les OP en petits aménagements et équipements agricoles, notamment pour leur permettre d'accéder à l'eau en contre-saison et pour réduire les besoins en main d'œuvre agricole, leur permettrait de mieux tirer du conseil agricole dont elles bénéficient. Enfin, au vu des dysfonctionnements actuels de l'Ufacoci, il serait souhaitable de réorienter le partenariat avec l'union afin que ses OP membres bénéficient d'un accompagnement par Fert plus direct et intensif.

---

Le présent document est une synthèse du mémoire de fin d'étude présenté par Marion Guillermand : Etude d'impact de l'action de Fert en Côte d'Ivoire. Mémoire Master II, option MOQUAS, l'Institut Agro Montpellier, 188 pages. Il complète le rapport global de l'étude d'impact du programme TransFert 2015-2022.

